



## L'INVITÉ

JOËL JORNOD, RESPONSABLE DU CEJARE (CENTRE JURASSIEN D'ARCHIVES ET DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES), SAINT-IMIER

## Nous n'aimons pas assez les objets

Un Allemand possède 10 000 objets en moyenne. A Los Angeles, les garages des classes moyennes n'abritent souvent plus de voitures, garées à l'extérieur, mais des centaines de cartons remplis de matériel. Le Royaume-Uni dénombre six milliards de vêtements, soit près de cent par adulte; un quart d'entre eux ne sont jamais portés. Ces données, évoquées en ouverture d'Empire of Things, monumental ouvrage de l'historien Frank Trentmann paru en 2016, disent l'importance de la consommation dans nos sociétés contemporaines. La Suisse ne fait pas exception, bien au contraire. Quiconque déménage en fait l'amère expérience: nous accumulons, à un rythme soutenu, des quantités pantagruéliques de choses. Les raisons sont multiples: ostentation, distinction, be-

soin... - la littérature scientifique sur le sujet suffirait à remplir des bibliothèques. L'une de ces raisons, et pas des moindres, est que les consommateurs que nous sommes aiment consommer.

Nous sommes animés par un amour immodéré des biens de ce monde. Mais aimons-nous bien? Ne pourrions-nous pas aimer mieux? Ainsi, qui n'a jamais secrètement souhaité que son téléphone, encore adoré quelque temps auparavant, tombe malencontreusement en panne? L'incident permettrait de se procurer, sans avoir (trop) mauvaise conscience, le dernier modèle encensé par les équipes marketing des grandes marques technologiques. Passés les premiers émois de l'achat, la routine et la lassitude s'installent.

«L'amour dure trois ans», selon Frédéric Beigbeder. C'est moins, dans le cas des smartphones, symboles par excellence de l'obsolescence programmée. Cela peut être bien davantage pour des articles plus durables, comme ce

**Qui n'a jamais secrètement souhaité que son téléphone tombe malencontreusement en panne? L'incident permettrait de se procurer, sans avoir (trop) mauvaise conscience, le dernier modèle des grandes marques technologiques.**

portemonnaie en cuir usé, reçu d'un proche, ou telle montre issue d'une usine du Jura bernois disparue depuis longtemps. L'histoire d'un objet, les souvenirs et les émotions qui lui sont associés, comptent. Certaines entre-

prises, horlogères en particulier, l'ont bien compris, qui excellent à susciter l'adhésion à leurs marques.

Les biens de production peuvent également éveiller les passions. Il en est ainsi de ce Néerlandais, qui se définit

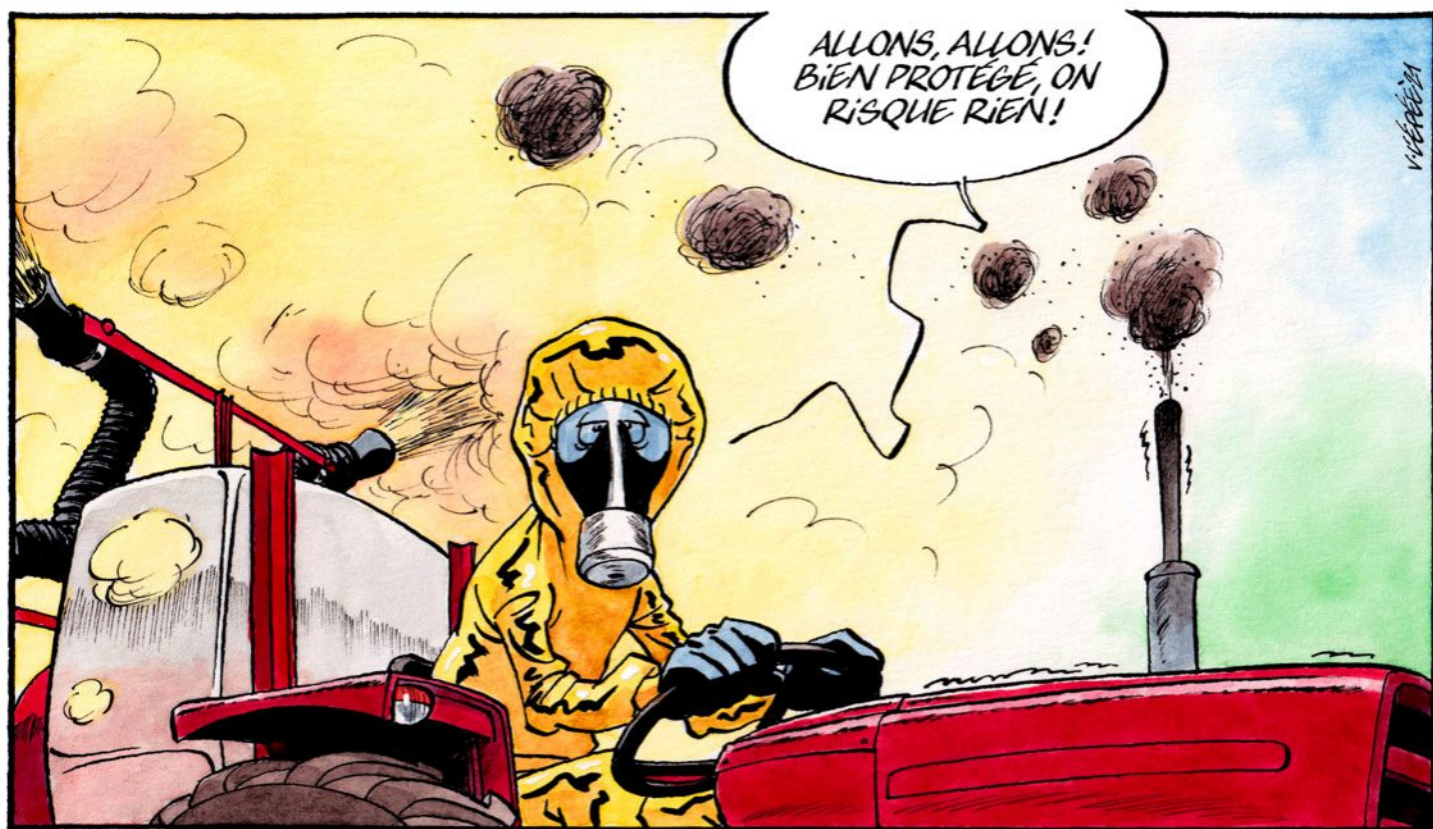
de recherches économiques). Jamais l'envoi de copies de documentation technique n'a engendré autant d'enthousiasme.

Dans la région, le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier se spécialise dans cette invention qui a joué, et joue encore, un rôle central dans la cité prévôtoise. «Les héros du tour», film de Bertrand Theubet sorti l'année passée, rend hommage au travail des bénévoles de l'institution: une fois restaurées, des machines parfois centenaires fonctionnent comme avant, ou presque.

Une telle longévité force le respect. A la réflexion, trois ans et demi pour un téléphone, ce n'est pas si vieux. Les photographies et les vidéos sont floues, mais le reste donne satisfaction. On va le garder encore un moment.

LE COUP DE GRIFFE DE VINCENT L'ÉPÉE

## FAUT-IL INTERDIRE LES PESTICIDES?



## COURRIER DES LECTEURS

## MOUTIER

Ce sera oui le 9 mai prochain!

La section prévôtoise du PCSI recommande d'accepter le budget tel que proposé par le Conseil municipal et avalisé par le Conseil de ville. Si, sur la forme, nous respectons le droit démocratique à lancer un référendum, nous émettons quelques réserves quant au fond. En effet, le référendum a été lancé de manière anonyme et les référendaires ne proposent strictement aucune solution. Plus surprenant, leurs considérations ne s'opposent à aucun point du budget, mais à la gestion générale des affaires communales. Posons-nous la question inverse: que se passerait-il en cas de refus du budget 2021? Un grand dilemme se poserait alors pour le Conseil municipal: il devrait proposer une nouvelle mouture du budget qui ne se fonderait sur aucune proposition. Nos associations sportives et culturelles continueraient d'attendre désespérément

des subventions souvent cruciales pour leur survie, d'autant plus dans la situation sanitaire actuelle. A part paralyser notre commune, ce référendum n'a absolument aucun sens. Les instigateurs espéraient certainement jeter le discrédit sur les autorités quelques semaines avant la votation du 28 mars. Force est de constater qu'il n'aura pas eu l'effet escompté. (...)

PCSI, section prévôtoise

## A l'avenir, je m'abstiendrai

Désormais acté, le départ de Moutier aura de nombreuses conséquences pour la région, mais également pour la ville. Durant la campagne, les non-séparatistes ont été clairs et ont mis en lumière bon nombre de changements à venir en cas de oui. Il ne faut donc pas venir jouer aux étonnés sur les conséquences qui en découleront. Tant que je serai élu au Conseil du Jura bernois, je m'abstiendrai ou refuserai d'accorder ma voix pour tout projet concernant la ville de Moutier jusqu'à son départ. Une majorité des citoyens a choisi une destinée différente, que je respecte et accepte. La séparation étant actée, il faut réinvestir dans les autres communes du Jura bernois les moyens destinés à Moutier.

Le représentant du PCSI a déposé au Con-

seil de ville une motion, car il s'inquiète de mes propos concernant l'attribution future de subventions ou crédits destinés à Moutier. Je suis surpris, car le 28 mars, ce Monsieur et une partie des autonomistes et représentants du Conseil municipal hurlaient sur la place de la gare «Moutier, Moutier, bernoise, plus jamais!» Ils veulent donc le beurre, l'argent du beurre et la crème jusqu'au départ de la ville...

Durant des mois, les autonomistes n'ont cessé de dire que Berne avait laissé tomber Moutier et que le CJB n'était qu'une coquille vide, niant les nombreux investissements. A ce jour, et à mon grand regret, le canton de Berne et la région ne disposent d'aucune garantie du Jura concernant le rachat des investissements et des engagements financiers effectués par le canton de Berne à Moutier. Si des garanties venaient à être signées dans l'intervalle entre les gouvernements, je pourrais reconsidérer ma position. En attendant, j'inviterai les élus du PCSI à s'adresser au canton du Jura qui leur a promis monts et merveilles. Ses élus ne devraient avoir aucun mal à débloquent des crédits pour couvrir d'éventuelles différences d'investissements qui pourraient survenir ces prochaines années.

Maxime Ochsenbein, membre du CJB, Bévillard

## LA QUESTION DE LA SEMAINE

Comme le Jura, le canton de Berne doit-il ouvrir la vaccination à toute la population dès 16 ans?

Vous pouvez voter sur notre site internet [www.journaldujura.ch](http://www.journaldujura.ch), mais aussi réagir sur notre page Facebook ou par e-mail à l'adresse suivante: [redactionjj@journaldujura.ch](mailto:redactionjj@journaldujura.ch)

## ÉNERGIE SOLAIRE

Les Verts sont-ils tombés sur la tête?

Les Verts ont décidé de lancer une initiative pour obliger les propriétaires de bâtiments à s'équiper de panneaux solaires d'ici à 2040 sur toutes les surfaces de toit appropriées. Selon le parti, ce projet permettrait au canton de fournir une contribution importante à la transition énergétique et à la protection du climat. Cela permettrait de produire plus d'électricité que le canton n'en consomme actuellement.

Quid du climat? L'électricité produite en Suisse est en gros à 60% hydraulique et à 35% nucléaire, les cacahuètes restantes pour d'autres moyens. Produire de l'électricité nucléaire ou hydraulique émet environ 5 à 10 gr de CO<sub>2</sub> par kilowattheure (kWh). Produire avec du panneau solaire émet environ 50 gr. L'initiative des Verts vise donc à remplacer de l'électricité suisse très fortement décarbonée à ce jour par un mode de production qui émet cinq à dix fois plus de CO<sub>2</sub>. Et cela, avec de l'argent du contribuable, ce qui revient donc à nous demander de subventionner la hausse des émissions de CO<sub>2</sub>...

Quid de la transition énergétique? Elle se résume, pour beaucoup, à la sortie du nucléaire. Or, remplacer des centrales nucléaires par du panneau solaire ne peut pas se faire en comparant la production annuelle. L'électricité nucléaire est disponible tout le temps. Avec des panneaux solaires, elle n'est disponible que le jour, et s'il n'y a pas trop de nuages. Il faut donc dans tous les cas garder des centrales pilotables en complément des panneaux pour fournir le courant non disponible la nuit, lors de temps couvert ou en hiver. Les Allemands utilisent des centrales à charbon pour suppléer le manque d'électricité renouvelable quand il n'y a pas de soleil. Je fais donc le pari qu'il sera impossible de se passer du nucléaire en installant massivement des panneaux solaires. Et le coût de l'opération sera colossal: les particuliers et la collectivité devront financer les panneaux solaires, onduleurs et raccordements en plus du parc de production et du réseau actuel. En gros, on ajoutera un nouveau système à coût fixe à un système à coût fixe existant, car on ne pourra se passer ni du réseau ni des centrales actuelles si on se focalise sur le solaire. Les coûts globaux de l'ensemble exploseront!

Sur le reste de la transition énergétique hors question du nucléaire, à savoir le vrai nœud du problème, cette initiative n'apporte pratiquement rien. En effet, 80% de notre approvisionnement énergétique est actuellement fossile et émet du CO<sub>2</sub>. Comme démontré, la pose massive de panneaux solaires en Suisse aggrave ce problème, car elle augmente les émissions pour produire l'électricité et ne peut pas remplacer les services fournis par les combustibles fossiles autrement qu'à la marge. Le lancement de cette initiative démontre que Les Verts n'ont pas compris le problème à traiter et veulent nous vendre un produit inapte à répondre à nos besoins réels. Il reste à espérer que le peuple ne se fasse pas bernier par les boniments du lobby solaire à l'origine de cette proposition grotesque.

Manfred Bühler, Cortébert

# DES CADRANS ET DES BIGOUDIS: LA FABRIQUE KOHLI FACE À LA CRISE DES ANNÉES 1930

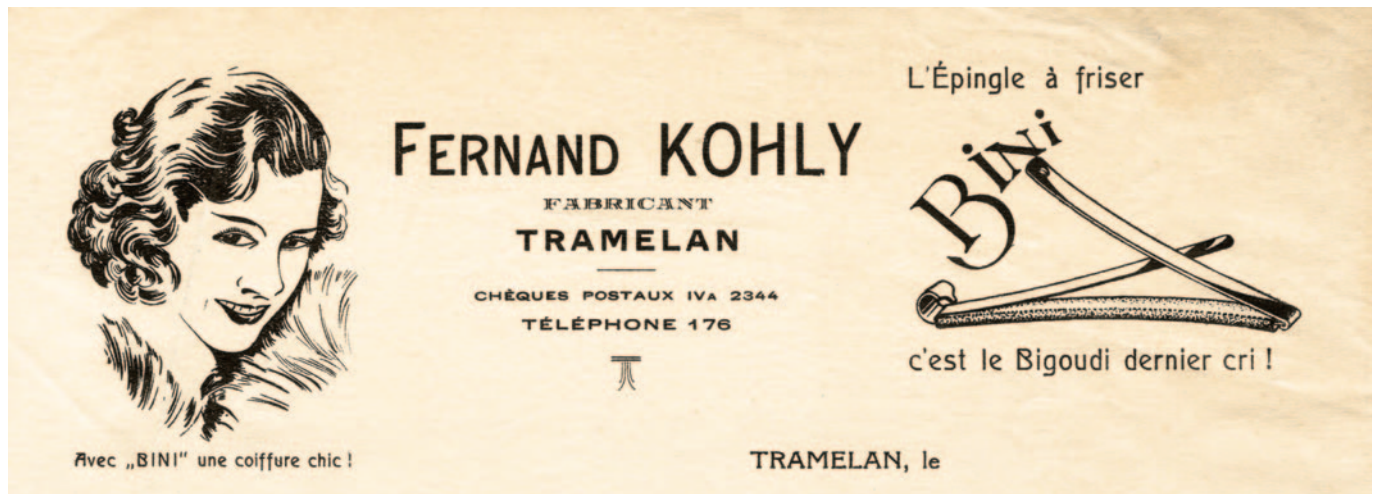


**Le fabricant de cadrans de montres Fernand Kohli, à Tramelan, est frappé par la crise des années 1930. Ses échanges épistolaires évoquent la violence du choc subi par l'économie régionale. Ils révèlent aussi une tentative originale de diversification pour sortir du marasme horloger.**

«**L**a situation ne change pas dans l'horlogerie et dans tout, cela est vraiment une calamité.» En ce mois de juillet 1933, Fernand Kohli est inquiet. La fabrique de cadrans familiale, fondée par son père Auguste en 1885 à Tramelan, tourne au ralenti. Il se confie à son beau-frère Fritz Wüthrich, établi à Lausanne, dans une riche correspondance:

«(...) le travail nous aide, mais il est très rare. Ce mois je ne vois rien, le mois passé quelque peu. Je rentre d'avoir aidé, dans la mesure du possible, à ma femme qui a commencé la lessive hier après-midi et ce matin 6 ½ était déjà prête. (...) J'ai déjà passé quelques heures seul à mon atelier, mais tout compte fait, laissons plaindre de plus mal placés que nous.

»Les paysans ont commencé les foins lundi, Adrien est placé mais moi je ne puis le faire, il y a quand même du détail qui rentre, des noms à poser sur des montres, des téléphones etc., il faut être présent.»



Ci-contre: l'entreprise Kohli, à Tramelan. CEJARE, Fonds Kohli et Cie, début du xx<sup>e</sup> siècle.

Ci-dessus: papier à en-tête. Kohli (parfois aussi orthographié Kohly) fabrique des bigoudis pour conjurer la crise.

CEJARE, Fonds Kohli et Cie, 1935.

## UNE CRISE PROFONDE

Il faut être présent, mais aussi endurant: la crise, profonde, s'éternise. L'horlogerie suisse, comme l'ensemble des industries d'exportation du pays, est frappée dès 1930. Le coup est particulièrement rude pour le Jura bernois, où la branche occupe une place prépondérante. Progressivement, les autres secteurs de l'économie sont affectés.

Ainsi, en ce même mois de juillet 1933, Fernand Kohli voit son fils Roland perdre son travail à la banque: «*Voilà 3 mois qu'il était employé et sa paie était la bienvenue, cela nous a aidés à nouer les deux bouts, quoi qu'on en dise, il aurait été désirable que la situation puisse rester ainsi au moins jusqu'à la fin de l'année, car je ne touche pas de secours de crise.*» Roland trouve peu après une place chez Paroz et Cie Vins, à Tavannes, qui ne vaut pas la précédente – «*mais que peut-on faire par les temps qui courent, il faut savoir se contenter.*»

À Lausanne, la position de Fritz Wüthrich n'est guère plus enviable. «*Nous gagnons juste de quoi vivre. Nous aurions besoin d'habits mais nous ne pouvons encore en acheter. Les mieux, je les lave de temps en temps et me voilà de nouveau à neuf. Avec la vente de quelques meubles j'ai pu acheter deux complets aux deux enfants car vraiment je n'osais plus les laisser ainsi le dimanche.*»

## DES BIGOUDIS POUR SE REFAIRE

De mauvaises affaires, immobilières notamment, semblent à l'origine de cette situation. Pour se refaire, Fritz Wüthrich compte sur l'invention de son associé: durant l'été 1932, Émile Hasler avait mis au point des bigoudis, dont la production et la commercialisation ont été confiées à la maison Kohli, en échange du paiement d'une licence.

Pour Fernand Kohli, ce projet ouvre également des perspectives. Mais sa réalisation est complexe: en juillet 1933, plus de trois ans et demi de crise ont asséché la trésorerie de l'entreprise. La fabrication des «*épingles à friser*» a nécessité beaucoup de travail, sans rentrées: «*Jusqu'à présent je n'ai encore rien pu toucher, il y avait quand même des frais, c'est à présent qu'il faudrait vendre, la marchandise est là et ce qui rentrerait serait pour m'aider à payer mes intérêts.*»

Mais vendre des bigoudis et des cadrans de montres sont deux activités différentes. Comment Fernand Kohli va-t-il s'y prendre? La suite dans un prochain numéro...

JOËL JORNOD

Responsable du CEJARE

## POUR EN SAVOIR PLUS

CEJARE, Fonds Kohli & Cie.

DONZÉ Pierre-Yves et JORNOD Joël, *L'industrie en images. Un système technologique et industriel dans le Jura bernois, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Saint Imier & Neuchâtel, CEJARE & Éditions Alphil, 2019, p. 179-181.